



# Appel à projet du GIS Réseau Urfist

Mars 2025

Cet appel est destiné à soutenir des projets de recherche et/ou de soutien à la recherche dans le domaine de l'information scientifique et technique, ainsi que de la science ouverte. Il permet à la fois de proposer des **pré-projets**, pour lesquels un budget d'amorce est sollicité, ainsi que des **projets plus ambitieux** reposant sur un budget plus conséquent.

L'appel à projets accorde une attention particulière aux propositions portées par de jeunes chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis **cinq ans maximum**. Ces initiatives visent à valoriser leur apport à la recherche, à encourager leur prise de responsabilités dans des projets innovants et à renforcer leur insertion dans les dynamiques scientifiques nationales et internationales.

L'appel intègre également une dimension « écologique » dans chacun des axes sur des enjeux spécifiques.

Les projets proposés devront s'inscrire prioritairement dans les axes suivants :

## 1. Axe IA : Usages et mésusages de l'intelligence artificielle

Les projets inscrits dans cet axe devront explorer les usages et effets de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de l'information scientifique et technique, avec une attention particulière portée aux thématiques suivantes :

- **Publication scientifique et IA** : exploration des nouvelles formes de publications assistées par l'IA. Par exemple, il est possible d'étudier le statut auctorial des IA (IA comme co-auteurs), les nouvelles productions autour des carnets Jupyter avec IA intégrée ou Notebooks LLM, les synthèses d'articles de type états de l'art ainsi que le risque de multiplication des faux articles via des LLM. Des études quant aux positionnements des revues, des colloques et des institutions qui organisent des appels sont également opportunes. Cela peut concerner les chartes et règlements, les outils de détection mobilisés ainsi que des cas où des outils d'IA sont utilisés pour faciliter le processus d'évaluation.

- **Usages de l'IA par les doctorants et enjeux de formation et de remédiation** : enquêtes sur les pratiques et perceptions des jeunes chercheurs (doctorants, nouveaux recrutés) face à l'IA dans leurs activités de recherche (par exemple dans la recherche documentaire, la rédaction ou l'analyse de données). Panorama des remédiations et formations en cours actuellement.
- **IA et transition écologique** : analyse des répercussions environnementales des technologies d'IA, notamment les coûts écologiques des *datacenters* et les défis liés à l'archivage de formats volumineux. Le comité sera particulièrement attentif aux alternatives conciliant efficacité et sobriété, qu'il s'agisse d'outils fonctionnant sur des serveurs légers ou des PC personnels, ou de procédures intégrant ces enjeux. Une réflexion plus large sur la conservation et l'archivage des données, ainsi que sur la frugalité numérique, pourra également être envisagée afin de repenser les usages des données et de l'IA dans une perspective durable.

## 2. Axe intégrité scientifique : Pratiques et défis

Cet axe se concentre sur les enjeux liés à l'intégrité scientifique, en abordant des thématiques critiques et émergentes. Des questionnements de cet axe peuvent être couplés avec ceux de l'axe 1.

- **Économie scientifique du faux** : étude des logiques économiques et des dynamiques de financement des pratiques frauduleuses (*follow the money*) notamment en ce qui concerne les revues prédatrices et l'accroissement des publications médiocres ou générées en grande partie par des LLM (voir également l'axe 1)
- **Réutilisation et reproductibilité** : Etudes de cas relatives aux pratiques de partage et de réutilisation de données d'enquêtes dans une visée de transparence et de reproductibilité des recherches. Analyse des dispositifs de soutien à ou de certification de la transparence et de la reproductibilité des recherches via l'homologation des données en amont des publications. Étude des politiques des revues en matière de positionnement sur l'ouverture des données.
- **Étude de l'évolution des dispositifs d'évaluation scientifique des articles de recherche**, dans le contexte d'évolution des formats de revues et de publication (revues / articles de méthodes et de données ou de codes) et des dispositifs et plateformes de publication (évolution des standards vers le simple aveugle ou open peer review).
- **Formation à l'éthique de la recherche** : étude sur les modèles de bonnes pratiques (chartes, formations, etc.), les politiques de sanctions éventuelles en cas de manquement mises en place par les universités et les organismes de recherche.
- **Ressources et gouvernances des données** : panorama des avancées nationales et internationales sur les gouvernances des données, qu'elles concernent la recherche, les données administratives ou d'autres types de données, chacune impliquant des approches spécifiques. L'examen des liens entre les gouvernances des données et de l'IA devient

essentiel, face à leur convergence croissante en entreprise et l'émergence de gouvernances intégrées (lien avec l'axe 1). Une attention particulière sera portée aux plans de gestion des données comme outils pour renforcer l'intégrité scientifique et la transparence.

### **3. Axe SAPS : valorisation de l'IST et de l'*open science***

L'axe « Science Avec et Pour la Société » vise à promouvoir des projets qui renforcent la compréhension et l'accompagnement des pratiques scientifiques, avec une attention particulière aux initiatives suivantes :

- **Sensibilisation au rôle de l'IST** : initiatives visant à mieux faire comprendre au grand public les étapes et les contraintes du travail de recherche, notamment en expliquant les outils tels que les plans de gestion des données.
- **Avenir de l'IST** : le comité sera également attentif aux propositions qui permettraient de mieux valoriser les pratiques de l'IST au sein des institutions à la fois vis-à-vis des nouveaux publics étudiants, mais également de jeunes chercheurs qui parfois ignorent encore l'existence des URFIST et de leurs missions.
- **Communication scientifique** : exploration des nouvelles formes de communication, distinguant les usages personnels et institutionnels, et analysant les problématiques liées aux contenus et aux canaux de diffusion. Le comité est notamment intéressé par les pistes en dehors des réseaux sociaux privés de la recherche ainsi que les innovations en dehors des réseaux sociaux de type X, Bluesky ou Mastodon.
- **Valorisation des ressources IST en lien avec la transition écologique auprès du grand public** : les initiatives dans ce domaine devront mettre en avant le rôle de l'information scientifique et technique dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux, en facilitant l'accès à des données et ressources permettant une compréhension des enjeux. Les expériences de formation à destination des premiers cycles universitaires sont également concernées par ce point.

### **4. Axe blanc : Thématiques généralistes et transversales**

Cet axe est ouvert à des propositions originales explorant des sujets peu traités ou sortant des thématiques explicitement mentionnées dans cet appel. Le comité encourage les projets innovants et interdisciplinaires.

#### **Recommandations générales pour tous les axes**

Le comité souhaite encourager les initiatives qui visent à faciliter la reprise des contenus produits et des développements logiciels réalisés. Une place doit être envisagée pour la documentation des résultats, des livrables ou des logiciels. Les propositions devront à cet effet préciser les livrables attendus.

La priorité sera donnée aux projets originaux plutôt qu'à des prolongations de projets précédents.

Les projets impliquant des associations ou consortiums sont appréciés, mais les montages complexes ne sont pas nécessaires, notamment pour les projets émanant de jeunes chercheurs. Il leur est toutefois recommandé de se rapprocher de leur URFIST de proximité.

La dimension internationale du projet sera également appréciée positivement.

Les projets s'inscrivent dans une durée maximale de deux ans. Deux types de projets peuvent être proposés :

- des pré-projets ou micro-projets en vue de construire à terme des projets de plus grande envergure (financement par le GIS de 2000 € à 5000 €),
- des projets plus ambitieux et solidement argumentés quant à leur pertinence scientifique et sociétale (financement par le GIS de 10 000 à 40 000 €).

Le financement attribué par le GIS sera versé via la signature d'une convention. L'argent sera géré par l'institution du porteur du projet. Ce financement ne concerne pas l'organisation de colloques ou de conférences. Aucune subvention ne sera accordée pour du *Gold Open Access* ou des APC.

La proposition contiendra :

- un intitulé court du projet,
- les noms et coordonnées des porteurs,
- une présentation argumentée, mais synthétique des objectifs, de la méthodologie et des moyens qui seront mis en œuvre pour les atteindre,
- les résultats attendus et livrables à l'issue du projet,
- la composition de l'équipe projet,
- un calendrier prévisionnel et un budget faisant apparaître les éventuels cofinancements et le montant demandé au GIS.

Il est conseillé d'utiliser le modèle de réponse situé en annexe de cet appel.

### **Calendrier prévisionnel**

- **Ouverture de l'appel** : 10 mars 2025
- **Date limite de dépôt des propositions** : 30 avril 2025
- **Réponse du comité scientifique** : 30 juin 2025

**La proposition est à transmettre à la direction du GIS par email à : [wolff@unistra.fr](mailto:wolff@unistra.fr)**

**Comité scientifique  
du GIS "réseau URFIST"**

## ***Modèle à suivre pour répondre à l'appel***

Les éléments suivants doivent être décrits dans un document qui ne dépassera pas 5 pages hors annexes et bibliographie.

Le CV du porteur (3 pages maximum) sera attaché en annexe.

### **Titre du Projet**

*Nom du ou des porteurs avec leur adresse institutionnelle et mail*

### **Présentation et objectifs**

Décrire en une dizaine de lignes les grandes lignes du projet, ses fondements et ses objectifs principaux.

### **Contexte et enjeux**

Resituer le projet dans son contexte social et scientifique. Il est attendu ici un état de l'art minimum sur le sujet étudié et la justification de l'intérêt scientifique du projet en arguant sur sa pertinence, son éventuelle originalité et sur sa faisabilité.

### **Méthodologie**

Présenter les méthodes qui seront utilisées et déployées. La diversité méthodologique est encouragée. Le comité scientifique évaluera la cohérence avec les objectifs et le contexte ainsi qu'avec le budget présenté.

### **Objectifs et résultats attendus**

Décrire les objectifs principaux et éventuellement les objectifs secondaires attendus. Le mieux est ici d'être précis et modeste dans la capacité du projet à parvenir aux objectifs attendus. Le comité veillera ici à ce que les résultats soient réutilisables par des tiers. Il est possible de mentionner ici les potentielles valorisations et réutilisations des résultats du projet.

### **Calendrier de réalisation**

Lister ici les grandes étapes du projet. Un diagramme de Gantt peut être utilisé, mais n'est pas obligatoire.

### **Membres du projet et partenaires institutionnels**

A présenter sous la forme d'un tableau récapitulatif qui présente les membres du projet réellement investis, leur fonction et leur institution. Il est possible de préciser le rôle respectif des membres et partenaires.

### **Budget indicatif**

A présenter sous forme de tableau en indiquant la part demandée au GIS, les éventuels compléments, le type de dépenses envisagées. Les frais de gestion éventuels seront à préciser.

### **Annexes**

- CV du porteur

- Il est possible de rajouter des lettres d'engagement de co-financeurs ou éventuellement des documents permettant de mieux saisir la portée du projet. Il est possible de transmettre ses lettres jusqu'au 30 mai.